

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Renouvellement du mandat d'administrateur de Limoges Métropole au conseil d'administration de la société de coordination AMETEA

N° 12.6

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

La loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) promulguée le 24 novembre 2018 impose aux organismes HLM gérant moins de 12 000 logements sociaux de se regrouper pour optimiser la gestion de leur patrimoine avant le 1er janvier 2021.

Noalis et les offices publics de l'Habitat, Brive Habitat et Egletons Habitat avaient donc décidé de constituer une société de coordination qui se dénomme AMETEA, signifiant « Aménageurs du Territoire Est Aquitain ».

Par délibération du 4 mars 2021, le conseil communautaire a acté le projet de constitution de cette société de coordination et désigné Monsieur Marc Bienvenu en qualité de représentant de Limoges Métropole au conseil d'administration de cette dernière.

Lors de l'assemblée générale de la société de coordination AMETEA du 20 avril 2021, la communauté urbaine de Limoges Métropole a reçu un mandat, pour une durée de trois ans, en qualité d'administrateur, représentant les collectivités territoriales représentatives du territoire au sein du conseil d'administration d'AMETEA.

Le mandat de Limoges Métropole et de facto, de son représentant, arrive à échéance courant juin 2024.

Ainsi, il est proposé :

- de confirmer à la société de coordination AMETEA l'intention de Limoges Métropole de renouveler son mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de cette structure, En effet, en présence d'une part non négligeable du patrimoine de cette société sur le territoire communautaire, il semble opportun de siéger dans ses instances de manière à s'assurer que ses orientations stratégiques permettent une gestion qualitative du parc de logements ;
- de désigner un représentant au sein du conseil d'administration.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le renouvellement du mandat d'administrateur de Limoges Métropole pour une durée de trois ans et d'en informer la société AMETEA,

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret.

A l'issue du vote auquel il est procédé, est désigné à l'unanimité des suffrages exprimés en qualité de représentant de Limoges Métropole pour siéger au sein du conseil d'administration d'AMETEA:

- M. Marc BIENVENU

ADOpte A L'UNANIMITE

N'a pas participé au vote :

- M. Marc BIENVENU

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le jeudi 25 avril 2024